

## SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER NOUVEAU NAGEUR SAUVETEUR

☞ **Pour la saison estivale 2017**, les sapeurs-pompiers du SDIS de l'Aude assurent la surveillance des plages de LEUCATE – LA PALME – GRUISSAN - NARBONNE et FLEURY (Saint Pierre) ainsi que certains plans d'eau du département de l'Aude.

Ayant émis le vœu d'obtenir un poste de nageur sauveteur, il est impératif

- de participer au stage « nouveaux nageurs sauveteurs »
- d'avoir 18 ans révolu à la date du recrutement ;
- d'être titulaire du BNSSA ou d'un diplôme de niveau supérieur en cours de validité ;
- de participer au stage initial mer : personnel n'ayant jamais effectué une saison sur le département en tant que sapeur-pompier (4 jours). En 2017 **cinq stages** sont programmés.

**Impérativement**, vous devez vous positionner sur les cinq stages en donnant un ordre de priorité (**le service nautique limite le nombre de participants** pour chaque formation).

Le service nautique vous confirmera la date de la session retenue par courriel.

Les dossiers seront impérativement à retourner **avant le 17 mars 2017 pour les stages du mois d'avril - avant le 14 avril 2017 pour les stages du mois de mai et avant le 2 juin 2017 pour le stage de juin (place limitée)**

\* soit par courrier au :

**SDIS de l'Aude**  
**Z.I. La Bouriette - Rue Aristide Bergès - B.P. 1053 - 11870 CARCASSONNE CEDEX 09**  
**A l'attention du Lieutenant CIRES Jean Pierre - Bureau Secours Nautiques**

\* soit par adresse électronique au : [plage.aude@gmail.com](mailto:plage.aude@gmail.com)

☞ Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez adresser un courriel ([plage.aude@gmail.com](mailto:plage.aude@gmail.com)) ou prendre contact avec le Lieutenant CIRES Jean Pierre responsable des secours nautiques et subaquatiques du SDIS de l'Aude au ☎ : 06-09-78-61-13.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

### Documents obligatoires :

- la fiche de renseignements « SPV saisonnier nageur sauveteur » complétée ;
- la demande** d'engagement « SPV saisonnier nageur sauveteur » signée ;
- 1 copie de **l'attestation** d'assuré social actualisée ;
- 1 certificat médical** conforme à l'arrêté du 6 mai 2000, signé et tamponné par un médecin sapeur-pompier agréé datant de moins de 3 mois (pour de plus amples informations, veuillez vous renseigner auprès du service incendie et de secours de votre département, service médical)
- 1 relevé d'identité bancaire à votre nom ;
- photocopies des diplômes suivants et des permis :**
  - PSE 1 ou Equipier Prompt Secours** (à jour de la formation continue)
  - PSE 2 ou Equipier Secours à Personne** (à jour de la formation continue)
  - BNSSA, DEJEPS Natation, BEESAN, BPJEPS AAN, MNS** (révision quinquennale obligatoire : joindre attestation de recyclage),
  - permis de conduire embarcations à moteur (permis bateau de plaisance option côtière)
  - permis de conduire véhicules terrestres (voiture, moto).

.....

☞ **lors du stage** vous munir obligatoirement

- d'une combinaison isothermique adaptée aux conditions climatiques ;
- d'une paire de palmes ;
- d'un masque et d'un tuba ;
- d'un bonnet de bain de couleur rouge ;
- d'un maillot de bain ;
- d'une paire de lunettes pour piscine ;
- d'un équipement sportif complet (survêtement, short, chaussures) ;
- d'un bonnet en laine ;
- d'un bloc notes avec stylo.

☞ **Les frais de repas de midi sont pris en charge par le SDIS.**

☞ **Les frais des petits déjeuners et les repas du soir sont à votre charge.**

☞ **à la fin du stage** un entretien se déroulera avec le responsable des secours nautiques qui vous communiquera les résultats des tests.

L'affectation définitive vous sera communiquée un mois avant le début de votre engagement.

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS  
« SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER NAGEUR SAUVETEUR »**

**ETAT CIVIL**

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

Né(e) le : ..... à : ..... Département : .....

**Situation familiale :**      célibataire       marié(e)       divorcé(e)

**ADRESSE**

Rue : .....

Commune : ..... Code Postal : .....

Courriel : .....

TPH portable : ..... TPH fixe : .....

**PROFESSION**

Profession exercée .....

Employeur .....

Adresse .....

Téléphone .....

**EN CAS D'ACCIDENT**

Personne à prévenir .....

Téléphone : .....

Médecin traitant :

- Nom .....
- Adresse : .....
- Téléphone : .....

**PERMIS DE CONDUIRE**

Permis B (voiture) :      NON       OUI       DATE : .....

Permis mer option côtière :      NON       OUI       DATE : .....

Possédez vous un véhicule :      NON       OUI

**DEMANDE D'ENGAGEMENT**  
**« SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER**  
**NAGEUR SAUVETEUR »**

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

Je soussigné, demande mon incorporation en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier nageur sauveteur affecté à la surveillance des baignades, et déclare m'engager à respecter toutes les dispositions statutaires (charte nationale du sapeur pompier volontaire).

Je serais affecté au profit d'une ou plusieurs plages ainsi que différents plans d'eau et chargé spécifiquement des tâches de surveillance et de sauvetage.

Je prends également note que le port de la tenue vestimentaire spécifique telle que détaillée dans le règlement de service de la section nautique est obligatoire.

Je bénéficierais de tous les droits ou avantages auxquels je pourrai prétendre en particulier en cas d'accident en service commandé. Une indemnisation spéciale est également prévue dans le cadre des accidents survenus hors service commandé (cotisations complémentaires à ma charge). La maladie, non imputable au service, ne peut être garantie que par ma propre couverture sociale.

Je soussigné, atteste sur l'honneur jouir de mes droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à mon casier judiciaire (bulletin n°2), me trouver en position régulière au regard des dispositions du Code du Service National.

Je devrais m'acquitter de la facturation du stage si je ne respecte pas les conditions définies par le SDIS 11.

☞ Il a été décidé que le stage serait facturé conformément à la délibération du Conseil d'Administration en date du 15 octobre 2009 relative à la facturation des frais de formation à des tiers à savoir 165 euros par jour :

- 1) **SI** vous arrêtez le stage de votre propre initiative sans raison valable ;
- 2) **SI** après réussite au stage vous n'honorez pas l'affectation définie par le SDIS 11 ;
- 3) **SI** vous abandonnez votre emploi sans raison valable.

Signature de l'intéressé,

Précédé de la mention « lu et approuvé »

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

**CHOIX DES STAGES**

DATE	ORDRE DE PRIORITE*
8 au 11 avril	
14 au 17 avril	
5 au 8 mai	
25 au 28 mai	
24 au 27 juin	(place limitée)

**\*OBLIGATION DE METTRE ORDRE DE PRIORITE (1 - 2 - 3 - 4 - 5)**

Les personnes s'engageant deux mois consécutifs sur les plages seront prioritaires pour postuler aux formations PSE 2 et permis côtier organisées par le SDIS de l'Aude et bénéficieront de la gratuité de celles-ci (hors timbres fiscaux pour le permis côtier)

participera au PSE 2 du 12 au 16 juin 2017

participera au stage permis option côtière du 15 au 19 mai 2017

**DISPONIBILITE SAISON**

MAI	DU	AU
JUIN	DU	AU
JUILLET	DU	AU
AOÛT	DU	AU
SEPTEMBRE	DU	AU

**HEBERGEMENT**

Souhaitez-vous être hébergé :

la veille du stage     oui     non                      durant le stage     oui     non

**si oui, vous serez hébergé à la caserne de SIGEAN**, pensez à vous munir d'un duvet.  
si vous arrivez la veille : arrivée avant 19 heures 30 et prévenir la caserne au 04-68-48-24-31

Afin d'organiser au mieux l'hébergement durant la saison 2017, si vous souhaitez être au camping, veuillez cocher la case correspondante :

un emplacement tente                          un emplacement caravane   

Veillez indiquer la période d'hébergement choisie :

du .....au .....

